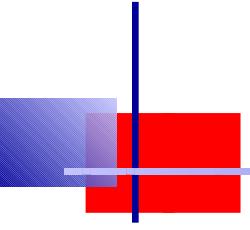


Mise en œuvre de la directive « inondation » Bassin Artois-Picardie

Territoire à Risque Important d'inondation de Dunkerque



- Quelques mots sur la Directive Inondation
- Les cartographies
 - Enjeux
 - Aléas
 - Risques
 - Calendrier
- Vers un périmètre de stratégie locale...



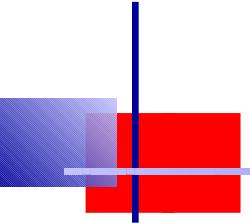
Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI Dunkerque

1. La directive inondation
2. Les cartographies
3. Vers un périmètre de stratégie locale



LE PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



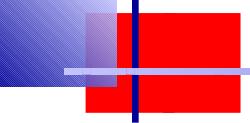
La directive inondation

- Directive européenne parue en 2007
transposition dans la loi dite Grenelle II

Chaque État membre définit ses **objectifs de réduction** des conséquences négatives liées aux inondations et prévoit des **solutions adaptées aux besoins** et aux **priorités** identifiées, dans un objectif de compétitivité, d'attractivité et d'aménagement durable des territoires exposés à l'inondation.

- Objectif : Faire partager la connaissance des risques partout les publics
 - Augmenter la sécurité des populations exposées
 - Stabiliser sur le court terme et réduire à moyen terme les dommages à attendre des inondations
 - Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés





La directive inondation

Différentes échelles de travail...

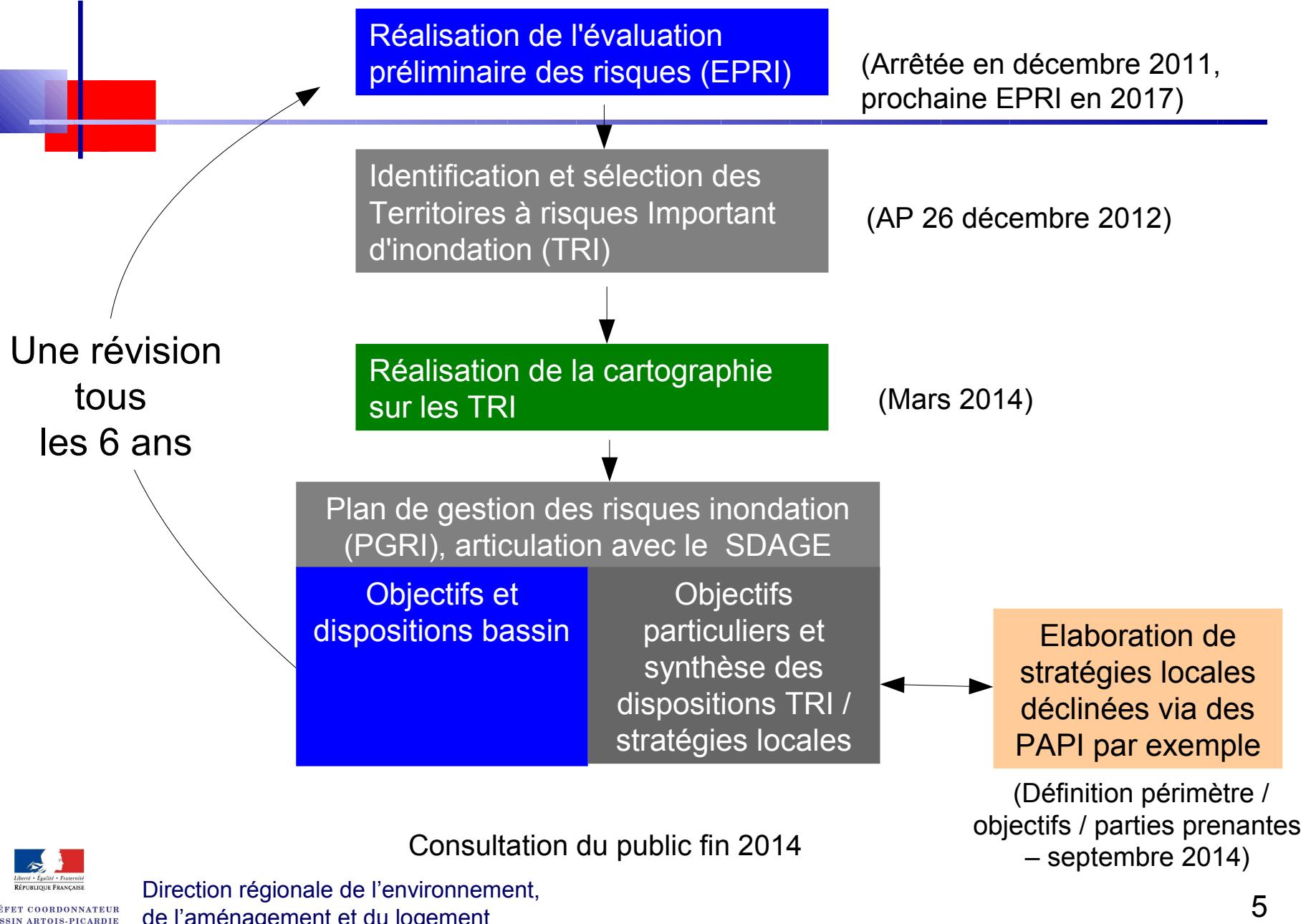
Échelle nationale : Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

Échelle du bassin Artois Picardie : Élaboration du Plan de Gestion des risques d'inondation (PGRI)

Échelle locale : « Stratégie locale » d'application à l'échelle des territoires à risque important d'inondation (TRI) et des périmètres de gestion associés

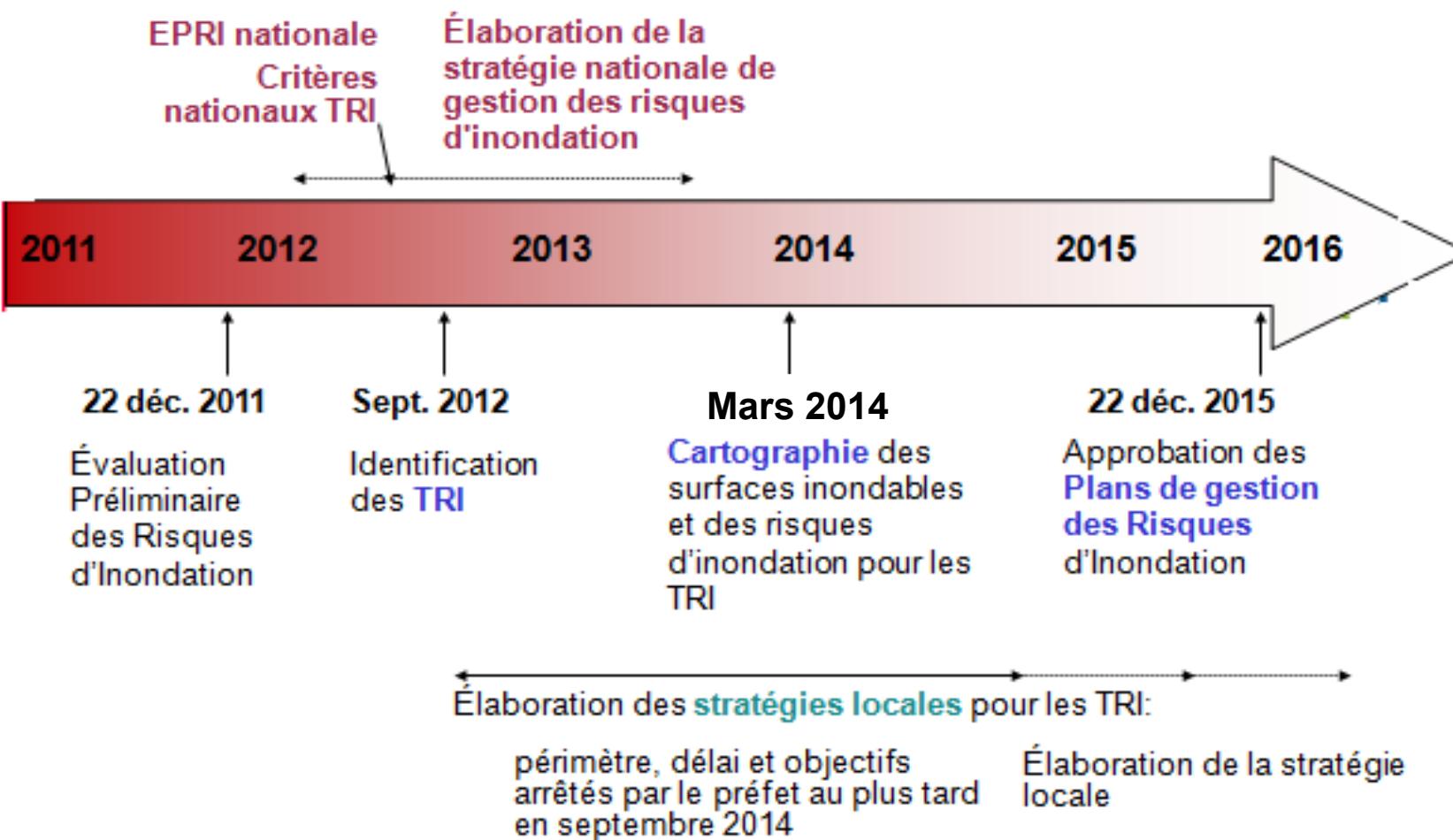
Remarque : Les PAPI actuels préfigurent les stratégies locales





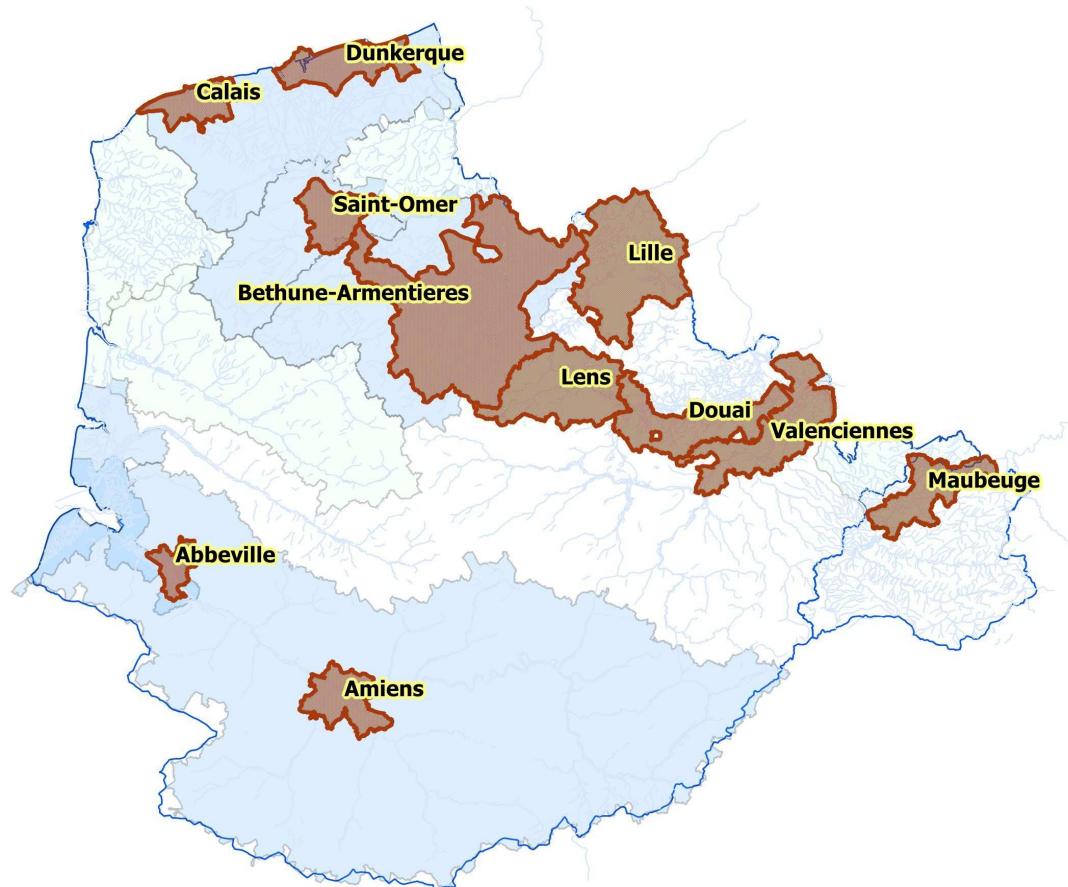
La directive inondation

Calendrier de mise en œuvre



La directive inondation

Les TRI inondation du bassin Artois Picardie



Légende

Cours d'eau

Projets PAPI

En réflexion

En cours

TRI



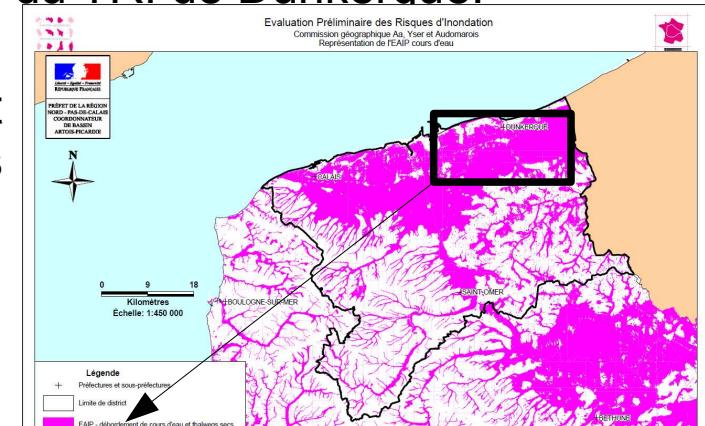
Districts hydrographiques



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Dunkerque

Diagnostic issu de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011)

- Pôle économique important qui compte le grand port maritime de Dunkerque (3ème port français) et de nombreuses industries. La centrale nucléaire de Gravelines est également située dans le territoire du TRI de Dunkerque.
- Surface d'environ 163 km² dont 86% sont situés dans l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) submersion marine.
- 182 777 habitants situés dans l'EAIP cours d'eau qui place l'unité urbaine au troisième rang du bassin Artois-Picardie pour cet indicateur.

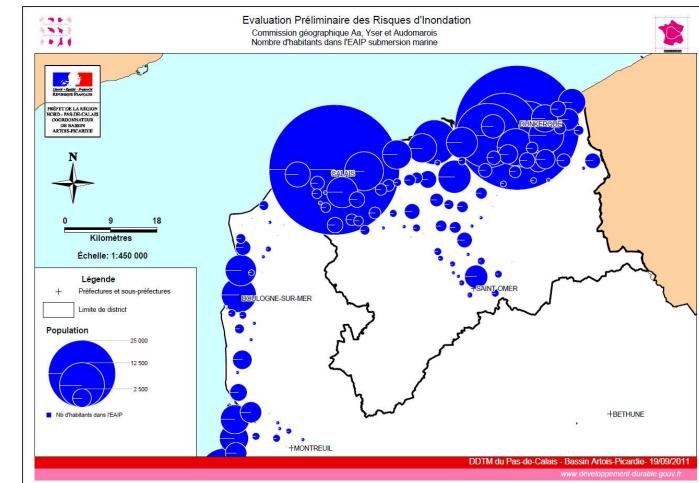
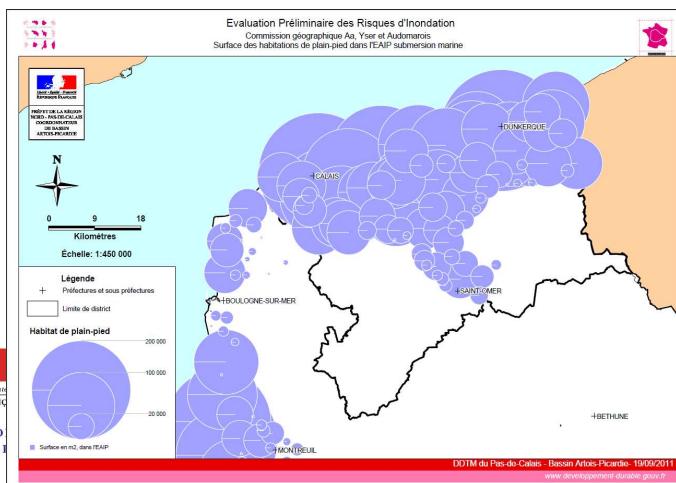


La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Dunkerque

Diagnostic issu de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011).

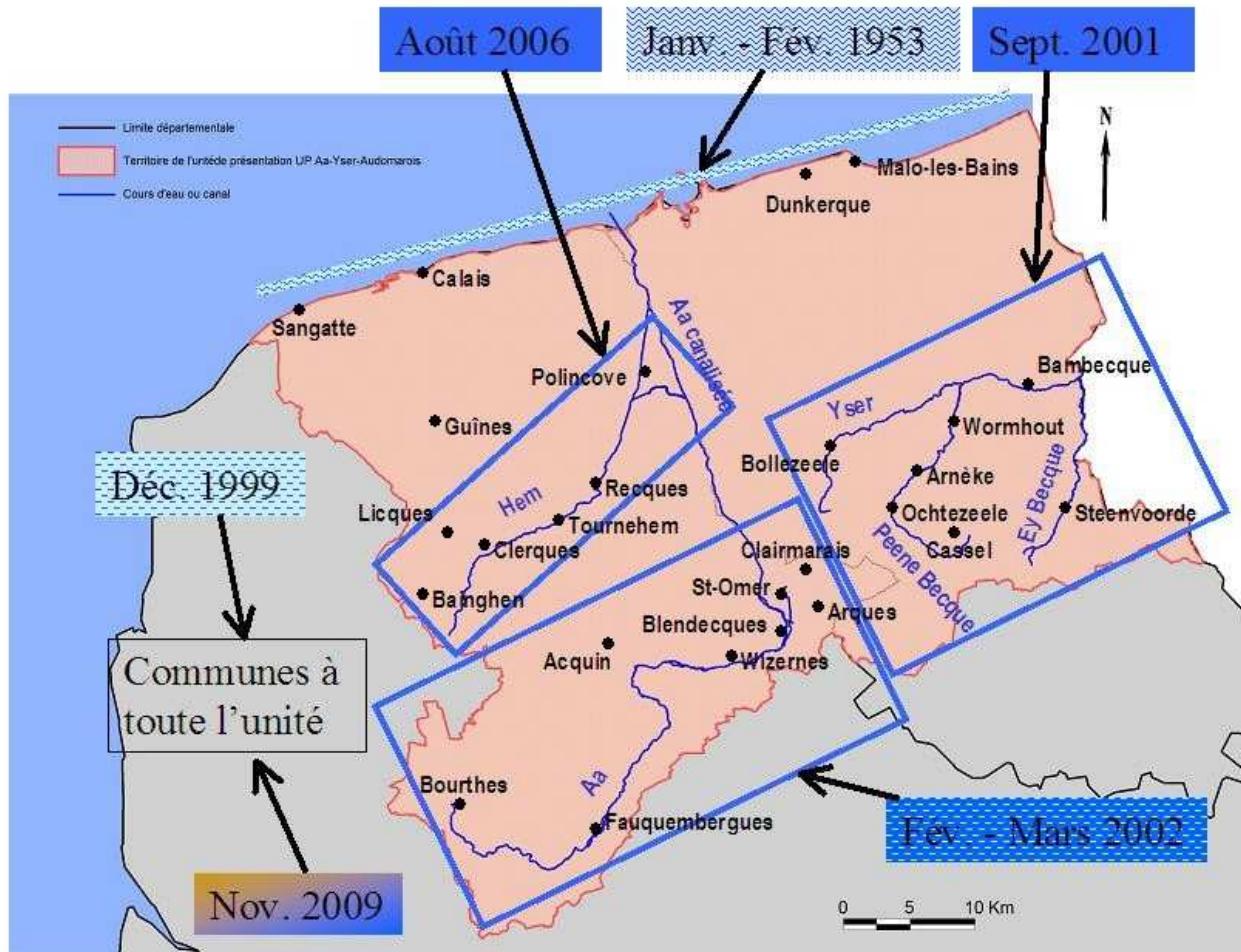
Le TRI de Dunkerque est constitué de communes de l'agglomération du dunkerquois.

La quasi-totalité de sa population (99%) est **potentiellement vulnérable** aux inondations, ce qui pourrait causer des dommages considérables tant d'un point de vue humain qu'économique. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, de travaux de rétablissement des réseaux compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe..



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Dunkerque

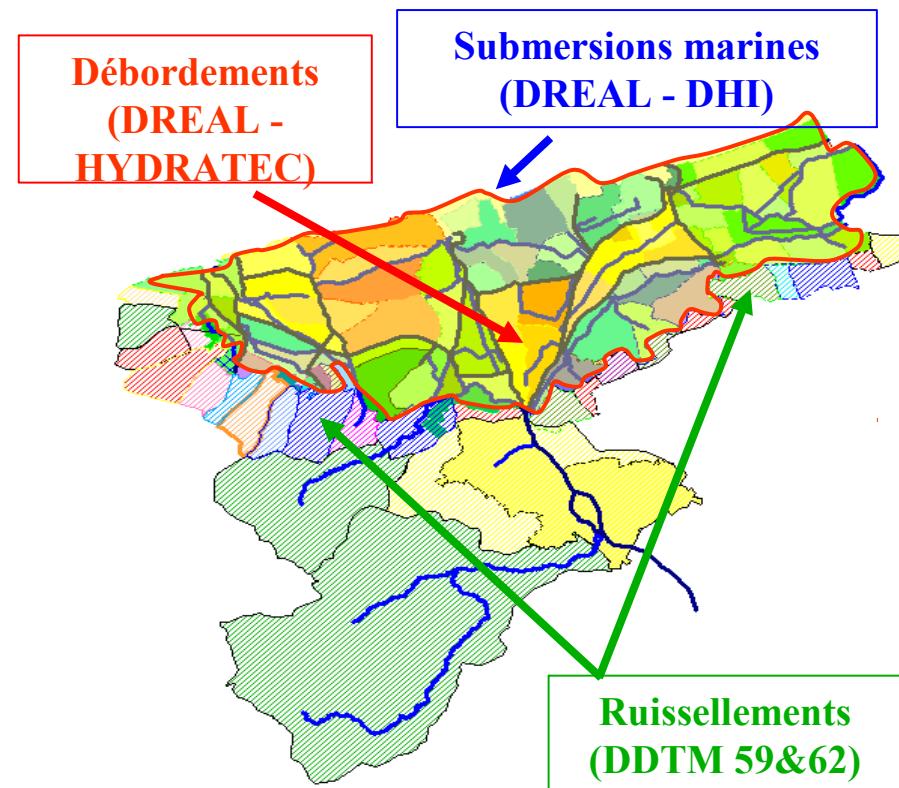
Principaux événements historiques



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Dunkerque

Etat de la connaissance « inondation » fin 2013 sur le secteur

- **ruisselements** constatés sur coteaux
- **submersion marine**
(Typologie retenue pour le TRI Dunkerque) : étude régionale sur les aléas littoraux (DREAL-DHI)
- **débordement des watergangs** (DREAL-HYDRATEC)

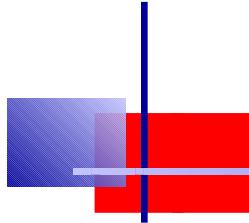


La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Dunkerque

L'étude régionale submersion marine – Modélisation des aléas littoraux

Caractériser le phénomène de submersion marine sur le littoral du Nord Pas-de-Calais, aujourd’hui et à l’horizon 2100 en intégrant l’impact du changement climatique, pour notamment l’élaboration des cartographies de la directive inondation.





Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI Dunkerque

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



Les cartographies - Objectifs

Affiner la connaissance de l'exposition des enjeux aux inondations en vue de réaliser des Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et de fixer les objectifs des Stratégies Locales

Pour chaque TRI : 6 cartes produites

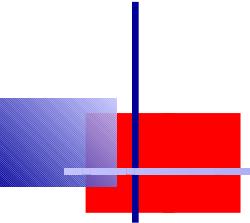
- 4 cartographies des surfaces inondables sur les événements

- fréquent ($T < 30$ ans)
- moyen ($100 < T < 300$ ans)
- moyen avec changement climatique
- extrême (> 1000 ans)

- 1 cartographie de synthèse

- 1 cartographie des risques (croisement synthèse / enjeux)



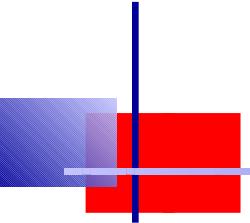


Les cartographies - Enjeux

Définir les conséquences négatives potentielles, au moyen des paramètres suivants :

- ✓ Nombre indicatif d'habitants,
- ✓ Types d'activités économiques, nombre approximatif d'emplois impactés,
- ✓ Installations polluantes IED (Industrial emissions directive),
- ✓ Stations de traitement des eaux usées de plus de 2000 équivalents habitants,
- ✓ Etablissements, infrastructures ou installations sensibles dont l'inondation peut agraver ou compliquer la gestion de crise,
- ✓ Patrimoine culturel impacté.





Les cartographies - Enjeux

5 juillet 2013 : Présentation des premières cartes

25 juillet 2013 : diffusion électronique et mise à disposition site internet de la DREAL (Accès restreint)

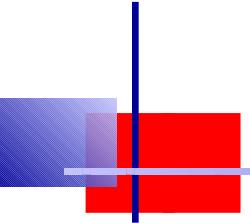
Juillet - octobre 2013 : Retours des collectivités

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Les bases de données « Enjeux » ont servi à la réalisation de la carte « Risques »





Les cartographies - Aléas

Cartes de surfaces inondables pour trois niveaux de probabilités

- **fréquent** : période de retour entre 10 et 30 ans

Hypothèse de tenue des ouvrages de protection

- **moyen** : période de retour entre 100 et 300 ans

- moyen avec changement climatique

Hypothèse de rupture des ouvrages de protection

- **extrême** : période de retour de l'ordre d'au moins 1000 ans

Modélisation hydraulique



Les sites retenus



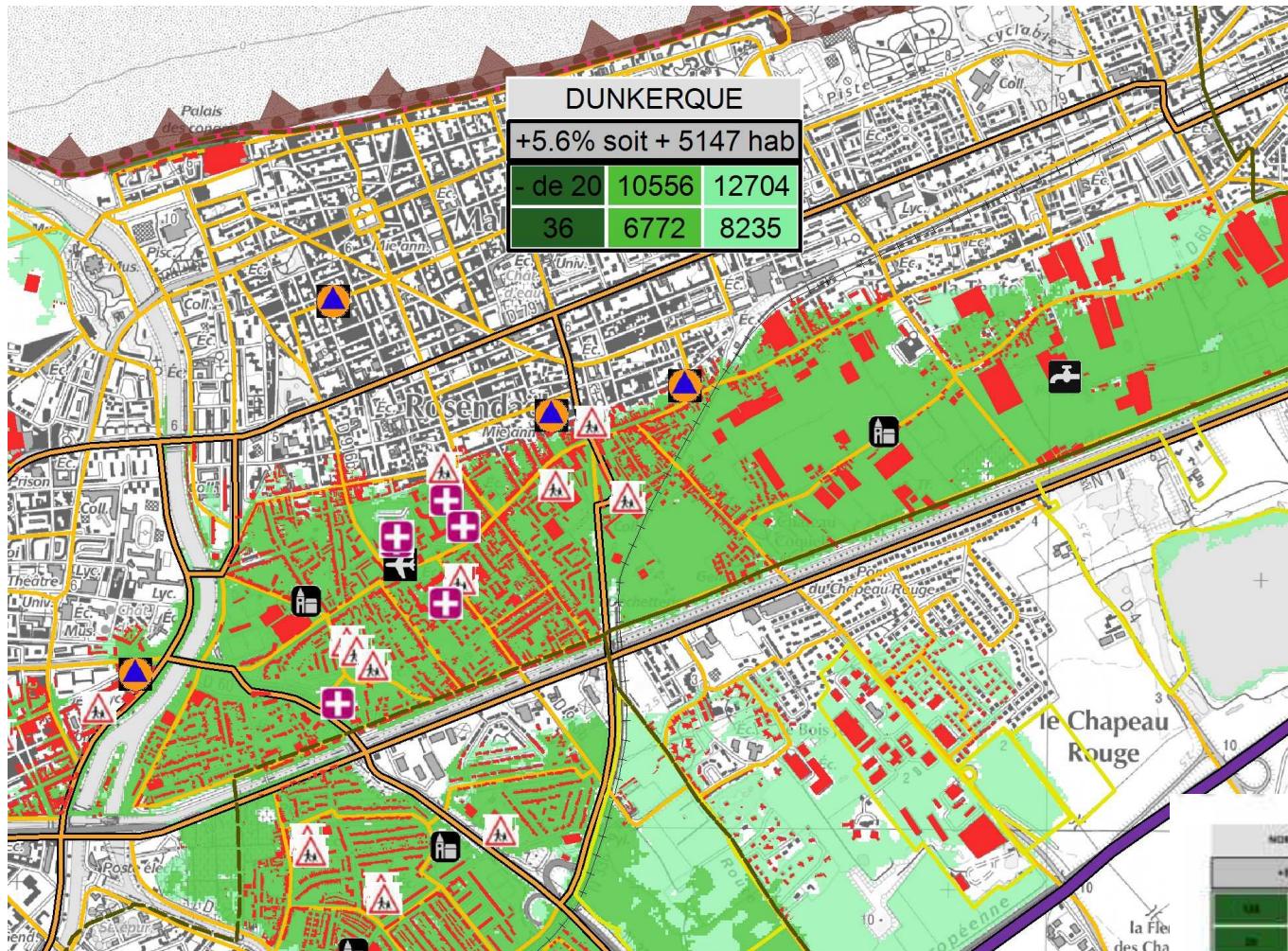
Les sites retenus

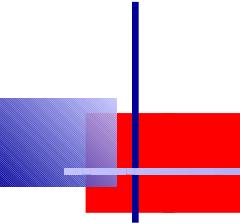


Les sites non retenus



Les cartographies - Risques





Les cartographies : association et consultation des parties prenantes

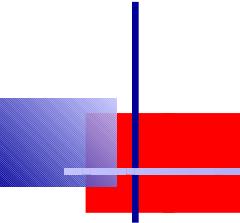
1. Élaboration par le Préfet coordonnateur de bassin

2. Association/consultation

- Réunions territoriales sur chaque TRI (du 31 octobre 2013 au 30 novembre 2013)
Commission inondation de bassin du 16 octobre 2013
Réunion des présidents de CLE du 14 novembre 2013
Comité de bassin du 6 décembre 2013
- Consultation pendant 2 mois par le Préfet de région sur les projet de cartes (départements, collectivités incluses dans le périmètre cartographié, ETPB..)
=> consultation électronique pour le NPdC.

3. Porter à connaissance des cartes arrêtées par le Préfet de département à chaque collectivité incluse dans le périmètre cartographié





Les cartographies : calendrier de consultation des parties prenantes

TRI du Nord Pas-de-Calais

Consultation du 01/12/2013 au 31/01/2014

Cartes et rapports consultables sur le site Internet de la DREAL NPdC :

- <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Cartographie-Directive-Inondation-Bassin-Artois-Picardie->
- Identifiant : cdi-npdc
- Mot de passe : c5d9i6n2pdc

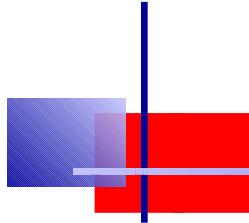
***Envoi des réactions
et remarques***

TRI de Picardie

Consultation du 04/11/2013 au 15/01/2014

Objectif d'approbation par le Préfet Coordonnateur
du Bassin Artois-Picardie
Mars 2014

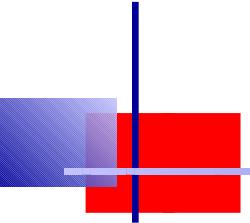




Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI Dunkerque

1. La directive Inondation
2. Les cartographies
3. Vers un périmètre de stratégie locale





Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Dunkerque) et une stratégie

La « stratégie locale » est la **déclinaison** à l'échelle appropriée de la stratégie nationale et du PGRI.

Elle comprend :

- La synthèse de l'**évaluation préliminaire des risques d'inondation** (EPRI) dans son périmètre ;
- Les **cartes** des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **objectifs** fixés par le PGRI pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **dispositions** à l'échelle de son périmètre pour atteindre ces objectifs, abordant notamment les volets :
 - Prévention des inondations,
 - Surveillance, prévision et information sur les phénomènes d'inondation,
 - Réduction de la vulnérabilité des territoires face au risques d'inondation,
 - Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque.

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Dunkerque) et une stratégie

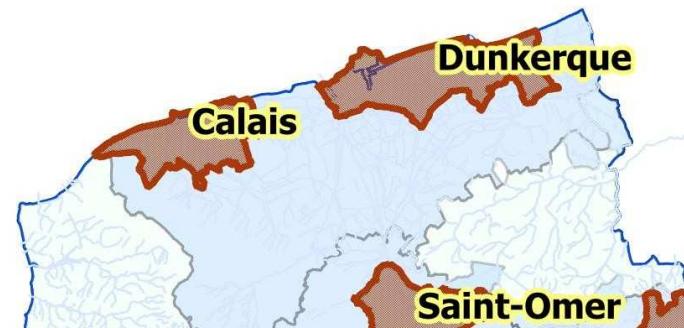
1. Valoriser les démarches et outils existants sur les territoires pour l'identification du périmètre de stratégie, pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

Légende
Cours d'eau

Projets PAPI
■ En réflexion
■ En cours

TRI
■

Districts hydrographiques
□

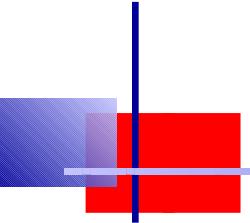


2 TRI inondation submersion marine
1 PAPI d'intention du SAGE du Delta de l'Aa

2. Une structure porteuse de stratégie à faire émerger définitivement

- Sur la base d'une concertation avec les territoires
- Sur la base des démarches en cours sur le territoire





Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Dunkerque) et une stratégie

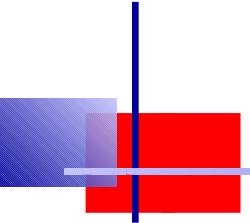
La structure porteuse est principalement chargée de **fédérer et mettre en cohérence les démarches locales**.

Elle a un rôle primordial d'**animation** et ne constitue en aucune façon une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les territoires construisent la stratégie sous l'impulsion de la structure porteuse avec l'appui de l'Etat qui arrêtera une stratégie finale.

Chaque structure porteuse pourra partager son expérience au sein d'un comité territorial stratégique regroupant toutes les structures porteuses du bassin Artois Picardie, pour une meilleure gestion des risques inondation.





Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Dunkerque) et une stratégie

1er trimestre 2014 : Cartographie réalisée sur chaque TRI, arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie.

juin 2014 : Liste des stratégies locales, de leurs périmètres, leurs objectifs et leurs délais d'élaboration arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin.

juin 2014 : Liste des parties prenantes des stratégies locales arrêtée par le préfet de département.

2016 : Stratégies locales arrêtées par les préfets de département.

2016 – 2021 : Mise en œuvre des stratégies locales





LE PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Merci de votre attention

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Lien de téléchargement Cartographie DI :

Site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Onglet : Accès professionnel

Cartographie Directive Inondation Bassin Artois-Picardie

Identifiant : **cdi-npdc**

Mot de passe : **c5d9i6n2pdc**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement